



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20151547

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

08 DEC. 2020

DU BRABANT WALLON

Greffier **MONITEUR BELGE**

N° d'entreprise : **0477 683 131**

Nom

(en entier) : **HOSLET FREDERIC**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **Rue de Glatigny 8-1360 Thorembais-Les-Beguines**

15 -12- 2020

BELGISCH STAATSBLAD

Objet de l'acte : NOMINATION ADMINISTRATEURS

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 12 août 2020

Le Président constate qu'il y a lieu de procéder à la nomination de nouveaux administrateurs au cours de cette Assemblée avec effet au 03.06.2020.

L'Assemblée propose de nommer, à l'unanimité, pour une période de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire de 2026, aux fonctions d'administrateur :

- Frédéric HOSLET (N.N. : 71.11.03-397-14) domicilié avenue des Sorbiers 19 à 1325 Chaumont-Gistoux
- Christophe HOSLET (N.N. : 69.03.08-313.44) domicilié rue des Papeteries 51 à 1325 Chaumont-Gistoux

Ceux-ci acceptent le mandat qui leur est confié. Le mandat de Frédéric Hoslet sera rémunéré alors que le mandat de Christophe Hoslet sera exercé à titre gratuit.

L'assemblée générale ordinaire mandate Seco & Partner's Consulting aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente AGO, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge

Les membres du Conseil également présents se réunissent et décident de nommer Monsieur Frédéric Hoslet en tant qu'Administrateur-délégué et Président du Conseil.

F. HOSLET
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).